

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Mercredi 24 octobre 2018 à 18H00

Salle de réunion de la  
Communauté de communes du Val d'Amour

### Présents

Alain Bigueur, Henri Alixant, Christine Guyot, Henri Ogier, Michel Rochet, Etienne Rougeaux, Virginie Pate, Bernard Fraizier, Jean Thery, Jean Charles Koehren

Excusé Philippe Brochet

### Absents

### Pour avis technique

Rémi Gauthier, Sandrine Delplanque

### Objet de la réunion

Politique culturelle intercommunale

Subvention FTTH

Subvention aux associations

Questions diverses

## 1. Politique culturelle intercommunale

Un programme culturel annuel a été travaillé par les services dans l'objectif de rendre la politique culturelle intercommunale lisible sur le territoire, et de veiller à une répartition des manifestations sur l'ensemble du Val d'Amour.

Le travail présenté en bureau a été débattu en commission culture. Des financements sont en cours de recherche sur le projet global.

Cette programmation culturelle est proposée suite à une année de réflexion à laquelle ont été associés les acteurs locaux dans le cadre de rencontres individuelles et collectives.

Le programme se décompose en 3 axes autour desquels va s'organiser la politique culturelle. Les 3 axes se retrouvent généralement dans les collectivités qui conduisent une politique culturelle

## Les incontournables

Ce point concerne **la communication** et la manière de faire participer les habitants sur les actions conduites.

- Elaboration de la plaquette culturelle annuelle
- Recensement des lieux de diffusion des actions culturelles
- Information à destination des artistes : brochure pour recenser tous les artistes du territoire.

La newsletter est intéressante pour communiquer sur les actions mises en œuvre. On enregistre des retours positifs sur la newsletter.

**Participation citoyenne autour de la culture** : les CLAC : 4 réunions ont eu lieu en septembre axées sur le CTEAC mais qui peuvent être étendues à tous types de projets culturels. 50 personnes différentes y ont participé, représentants associatifs ou habitants. Dans l'idéal, une organisation de ce type de réflexion collective pourrait être envisagée en fin d'année pour préparer la programmation de l'année suivante.

Sur le CLAC : JP Lefevre, élu de Dole et président de l'association des élus à la culture propose ses services si on le souhaite.

## Axe 1 : Education artistique et culturelle

- Poursuite des actions engagées :
  - o **Soutien à l'école de musique** : 48 enfants cette année au lieu de 40 en moyenne les années précédentes. La CCVA reverse 285€ par élève pour réduire le coût pour les familles.
  - o **CTEAC** : entamé en 2016 avec la Cie de l'Etang Rouge, et poursuivi cette année avec Tricyclique Dole et le Cri du Moustique. L'objectif de la DRAC serait de repartir sur une convention de 3 ans avec la CCVA à l'issue de cette première période.
  - o **Développement de la pratique artistique** dans les espaces culturels, avec une réflexion sur les actions à conduire pour remplir les manques et répondre aux besoins identifiés ; par exemple danse, théâtre d'improvisation, cours de Hip Hop pour mobiliser les adolescents. En 2019 seront proposés des stages afin de repérer les besoins avant une généralisation des cours par la suite.
  - o **Partenariat avec le collège** : un travail de découverte des métiers via des supports culturels (notamment photographie et théâtre) est engagé sur cette année scolaire. Ce projet est financé dans le cadre de la politique de développement économique. Il faudra veiller à mobiliser les collégiens du Val d'Amour non rattachés à Mont sous Vaudrey

## Axe 2 : Programmation des actions culturelles

- Mis en place **d'expositions hors Val d'Amour** à la demande des artistes locaux
- **Sur le territoire, mettre en place une exposition itinérante** sur les lieux atypiques recensés, comme par exemple l'église de Chissey.

- **L'art itinérant toute l'année** : ce point concerne plutôt le spectacle vivant
  - o **Cabaret des locales** : il s'agit d'un projet mené par le Pudding Théâtre qui investit un village durant 1 semaine. Deux comédiens rencontrent les villageois durant 4 jours pour recueillir leurs témoignages. En fin de semaine, 10 comédiens s'approprient l'histoire et transforment la parole en spectacle auquel sont conviés tous les villageois. L'idée serait d'organiser 4 spectacles sur 4 communes différentes
  - o **Guinguettes** : organiser des festivités sur juillet et août sur 2 villages, dans un souci de complémentarité des actions sur les différentes communes. Prévision de 4 soirées avec animation musicale, éventuellement théâtrale.
  - o **Clairière de Chaux** : il s'agit de poursuivre le soutien aux Amis de la Clairière de Chaux qui organisent des soirées régulièrement dans l'année.
- **Temps fort intercommunal** :
  - o **Organisation d'un festival de théâtre** : la commune de Champagne sur Loue serait d'accord pour accueillir la manifestation en 2019. Le fait que la collectivité porte le projet permet d'obtenir des financements complémentaires.
  - o **Little Town Festival** : l'association souhaite que dans le cadre du festival de théâtre, un financement dédié leur permette de financer les groupes musicaux. Les bénévoles du festival souhaiteraient que la collectivité investisse plus dans du matériel notamment des Vitabris. Il faut du personnel ou des bénévoles qui s'occupent très régulièrement du matériel et en assure la maintenance.
- **Cinéma**
  - o Poursuite de l'écran mobile via l'URFOL. Il y a au total 20 séances tout public par an. En 2019, l'URFOL ouvre la possibilité d'organiser des séances pour les enfants dans le cadre d'un cycle d'Art et d'Essai. L'idée est de le proposer aux accueils de loisirs. Sur 2019, 3 séances seront organisées avec Arc et Senans pour les ALSH.
  - o La CCVA participe au **mois du film documentaire** depuis 11 ans.

### **Axe 3 : Aide à la création et à la production**

- L'accueil **d'artistes en résidence**
- **Coproduction avec les Urbaindigènes**. Les artistes de cette compagnie salinoise sont gymnastes. Leur futur spectacle s'organise autour des vieux métiers notamment du bois. Le spectacle serait organisé autour de la construction d'une structure bois originale pendant le spectacle. La création du spectacle leur coûterait 200 000€. La demande de subvention serait de 10 000€ sur 2 ans soit 5000€ par an. En parallèle, ils seraient accueillis en résidence au sein du Lycée du Bois. La CCVA pourra profiter de leur présence sur place pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux métiers du bois et aux métiers artistiques.
- **D'autres coproductions** pourraient être soutenues, en fonction des demandes.
- Engager un **travail avec des artistes associés** : accueil d'un auteur, écrivain, metteur en scène, ... en résidence durant une année en montant des projets avec lui

Le budget global de l'action culturelle serait de 150 000€ environ avec un autofinancement de 83 000€ pour la CCVA.

Pour les structures associatives financées, il faut être vigilant sur la transparence financière.

Certaines actions rentrent également dans la politique touristique.

Il est précisé que la base de Loisirs d'Ounans souhaite développer les activités de la Guinguette estivale, et qu'il convient de les rencontrer afin d'être complémentaire.

Il est nécessaire qu'il y ait un programme pour se coordonner avec les actions des associations notamment.

La communication reste un point à éclaircir.

Le bureau est favorable à l'engagement d'une telle politique qui permettra de donner de la lisibilité aux actions conduites. Le programme proposé est très motivant. Le projet va dans le sens du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

Le personnel qui a travaillé sur le projet est remercié.

## **CTEAC**

4 réunions ont eu lieu avec des personnes volontaires dans le cadre des CLAC. Les participants ont vite compris que les idées qui émergeaient allaient alimenter le contrat sur 2018/2019. Une cinquantaine de personnes différentes ont participées. L'idée qui est ressortie est de travailler autour de la Loue, partant du constat que la Loue va mal : comment faire de ce constat quelque chose de positif qui donne envie de créer des spectacles. Le Cri du moustique va monter un spectacle théâtral. Tricyclique est une compagnie de création. Le CTEAC s'organise toute l'année, autour de la mobilisation des habitants. De l'avis de tous, l'organisation d'une fête pour les 24 communes est envisagée.

Le bureau serait favorable à une organisation conjointe avec la journée de la randonnée.

## **L'organisation d'un festival de théâtre**

Le bureau a souhaité que soit organisé un évènement en 2019. Le festival sera organisé les 21 22 et 23 juin 2019 à Champagne sur Loue. L'objectif est de déléguer l'organisation à une compagnie. Un budget identique aux années précédentes sera proposé sur la base d'un cahier des charges précis.

Les compagnies candidates seront reçues par un jury pour le choix. Le bureau pourrait être associé à la réunion de présentation en commission culture.

## **2. Subvention FTTH**

### **Examen de la demande de l'institut des compagnons du tour de France**

La région bourgogne franche comté se désengage de la fourniture de haut débit aux établissements sous contrat. L'Institut des compagnons doit donc assurer sa propre alimentation pour son établissement.

Une demande au titre de l'aide FTTH aux entreprises est déposée.

Le bureau valide l'aide à l'institut des compagnons et autorise le président à signer la convention.

### 3. Examen de demandes de subventions

#### Association pour la diffusion des connaissances géographiques

Comme chaque année depuis 3 ans maintenant, l'université de Franche Comté nous propose de réaliser une enquête auprès de la population du territoire.

25 étudiants vont investir fin novembre pour 3 jours le Val d'Amour et réaliser une enquête généraliste autour **de la vision qu'ont les habitants du territoire du Val d'Amour**

L'enquête va se dérouler autour de 4 axes principaux

- Diversité des situations de vie et de **modes de vie** qui coexistent (rural, périurbain, sédentaire, connecté ? ...)
- Évaluation de la **qualité de vie** par les citoyens et des attributs qu'ils y associent (tranquillité, vie culturelle, environnement, proximité à Dole et Besançon ? ...)
- Évaluer et comparer le **sentiment d'appartenance** aux territoires (commune, Val d'Amour, Jura, Région).
- Explications et descriptions du cadre de vie par l'interrogation des habitants sur les **paysages** du territoire qu'ils identifient comme étant représentatifs, à valoriser et ceux moins valorisant, dans le territoire du Val d'Amour

Résultats attendus :

- Identifier les grandes cohérences et / ou oppositions statistiques de l'échantillon interrogé
- Préconisations pour améliorer
  - Le sentiment d'appartenance,
  - La qualité de vie ressentie
  - La mise en valeur paysagère du territoire.

La restitution aurait lieu le **Mardi 11 décembre à 17H** Salle de réunion de la CCVA.

Le bureau valide une subvention de 2000€ pour l'association.

Outre le contenu, l'image que les étudiants peuvent avoir du Val d'Amour est toute aussi importante. L'accueil de ces jeunes participe à la volonté d'attractivité.

#### Association des villages de Chaux

L'association des villages de Chaux a construit en 2018 une grange sur le site des baraques du 14. Un budget de 38 101.55 € nous a été transmis.

Il est proposé d'accorder une aide financière à l'investissement d'un montant de 7 620, 34€, correspondant à 20% de la dépense globale. Les autres financeurs sont l'ONF et l'Etat via le fonds de développement à la vie associative (ex réserve parlementaire).

Les membres du bureau de l'association ont été rencontrés par les élus. Des échanges ont permis d'identifier les besoins à court et moyen terme. Il faudra probablement prévoir un travail autour de l'animation du site. De la même manière, il faudra se poser la question de la médiation sur l'ensemble des associations patrimoniales.

Une réunion a lieu prochainement en sous-préfecture sur le schéma de développement touristique du massif de chaux.

Le bureau valide la subvention de 7 620,34€ à l'association des villages de chaux.

Sur la question des aides financières à l'ONF, il est souhaitable que les collectivités s'engagent sur l'accueil touristique en forêt de chaux.

## **4. Questions diverses**

### **Facturation OM**

La facturation OM 2019 aura lieu au 1er trimestre afin d'assurer un minimum de trésorerie pour le financement du SICTOM. Les communes seront contactées plus tôt pour mettre à jour les listes. Une information devra être amenée en conseil communautaire.

### **Echanges avec Hello Dole**

Les élus des 3 EPCI du Pays ont été rencontrés. La convention nouvelle proposée ne convenant pas, il est proposé d'organiser une nouvelle rencontre autour de la promotion touristique au sein du pays dolois. Le Val d'Amour a besoin d'exister au sein d'un organisme de promotion, avec des spécificités à faire valoir, probablement comme les 2 autres collectivités rurales du Pays.

### **OM**

Le SICTOM a la possibilité de faire payer les collectivités de façon différenciées selon les services décidés. Il est important que les délégués soient présents lors du comité syndical qui opérera le choix des modes de collectes.

### **Groupe scolaire Mouchard**

Les élus réunis souhaitent qu'une étude de faisabilité soit faite via le SIDEC

### **Prix René Renou**

L'association nationale des élus du Vin (ANÉV) décerne chaque année un prix à une collectivité qui a œuvré pour la préservation du patrimoine viticole ou la vulgarisation autour du patrimoine viticole.

La CCVA a candidaté en 2018, et a été retenue comme lauréate parmi les 15 dossiers.

Une remise officielle en présence des élus de l'association sera organisée en parallèle de l'inauguration de la caborde en mars ou avril 2018.

## **Election au CT et CHSCT**

Un appel à candidature sera fait lors du conseil communautaire de demain soir

## **Facturation eau et assainissement**

Plusieurs difficultés liées à la facturation eau et assainissement par Suez ont été relevées. C'est en cours de traitement avec le délégataire.

## **Divers**

Il est fait état d'un mail reçu d'une entreprise de maçonnerie qui était mécontente de ne pas être retenue sur les travaux du siège de la communauté de communes. Il lui a été rappelé que la collectivité ne peut pas faire ce qu'elle souhaite en matière de marchés publics. La collectivité tente de favoriser le local mais ne peut en aucun cas faire du local nominatif.

Le bureau est informé que des échanges sont en cours avec la MSAP du Val d'Amour.

**La séance est levée à 20h15.**

**Le Président**

**Michel Rochet**